

Agir professionnellement, surtout si la situation devient critique

Jürg Schlup

Dr méd., Président de la FMH



Malgré toutes les polémiques sur les revenus et sur les projets de tarifs de la Confédération, notre objectif prioritaire pour 2019 est de remettre au Conseil fédéral une proposition de tarif commune avec nos partenaires tarifaires. Mais ce ne sera qu'un défi relevé parmi d'autres car, en cette année électorale, plusieurs dossiers politiques décisifs pour notre système de santé sont à l'ordre du jour.

Le budget global, qui constitue une menace pour les patients comme pour nous médecins, imposerait un rationnement des traitements pour ne pas dépasser les limites de coûts fixées. Or le premier volet de mesures du Conseil fédéral, visant à maîtriser les coûts (art. 47c LAMal), risque bien de l'introduire par la brèche. La consultation a pris fin il y a trois semaines et les prochaines étapes de révision de la loi seront suivies attentivement. En même temps, le PDC récolte des signatures pour son initiative populaire «Frein aux coûts», qui prévoit elle aussi un plafond budgétaire, sans indiquer aux électeurs son impact concret sur les soins.

Des décisions cruciales pour notre système de santé nous attendent en cette année électorale.

2019 sera aussi l'année de la réglementation du pilotage des médecins ambulatoires. En vertu du projet de loi adopté et largement approuvé par le Conseil national en décembre, ce ne sera plus le patient, mais son assureur qui choisira le médecin en cabinet autorisé à le soigner à la charge de l'assurance obligatoire (AOS). De plus, le fait de lier le pilotage des admissions et le financement uniforme des secteurs ambulatoire et stationnaire risque d'amener un blocage, pour une réforme positive en termes d'efficacité et d'économies. Ce ne sont là que quelques exemples des décisions cruciales qui nous attendent et qui marqueront l'engagement de la FMH en faveur de soins médicaux de haute qualité, accessibles et financièrement supportables.

Dans un tel contexte, les combats menés n'ont pas toujours été objectifs. L'année écoulée nous a montré comment faits et arguments pertinents pouvaient se perdre dans des débats enflammés. Une question devient alors récurrente: comment défendre au mieux nos positions dans un environnement alimenté de raccourcis et de polémiques? Une argumentation objective n'est-elle pas contre-productive?

Restons professionnels pour défendre notre profession de manière crédible.

Les réponses du corps médical et de ses organisations sont multiples, comme en témoigne le large éventail de nos activités. Il n'en reste pas moins que nous sommes guidés par des valeurs communes fondamentales, décrites dans notre Code de déontologie: en tant que médecins, nous sommes tenus d'exercer notre profession avec «diligence et au plus près de notre conscience» et de nous montrer «dignes de la confiance de la personne qui nous consulte et de la société» [1]. Cela vaut aussi pour la politique professionnelle: nous incarnons notre profession lorsque nous agissons avec «diligence et au plus près de notre conscience», conformément au Code de déontologie médicale. Cela implique de dire la vérité, même si elle n'est pas agréable à entendre, et de corriger les fausses déclarations, en se basant sur les faits, en restant objectif et en dégagant de vraies solutions. Surtout dans les situations critiques, nous ne devons pas déroger à la confiance accordée à notre profession.

En 2019, nous relèverons ces défis même si c'est une année électorale: pour défendre un système de santé fiable, et ce de manière résolue, crédible et professionnelle.

Référence

- 1 Code de déontologie de la FMH: https://www.fmh.ch/files/pdf21/Standesordnung_August_2018_F.pdf